

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE L'EXEMPLE DE « L'ENTREPRISE TERRE »

*Au Nord comme au Sud, des initiatives solidaires se mettent en place pour faire face aux inégalités économiques et à l'injustice sociale qui en découlent. Il ne s'agit pas de combattre le système économique traditionnel mais de le pousser vers d'autres valeurs qui prennent en compte le respect de l'homme et de son environnement social, culturel, naturel, politique, etc. L'ACRF a rencontré Salvatore VETRO, travailleur dans l'asbl Terre, entreprise d'économie sociale implantée en Wallonie et analyse avec lui leur expérience de développement durable.*

### **Le profit avant l'homme**

Le capitalisme qui gouverne l'économie mondiale se traduit entre autres par une remise en jeu perpétuelle du capital dans le circuit économique dans le but quasi unique d'en tirer profit, c'est-à-dire d'accroître ce capital qui sera à son tour réinvesti. C'est la marque première du capitalisme et c'est ce qui lui confère cette dynamique et cette force de transformation. Les deux conséquences principales de ce système sont probablement qu'il n'y a pas de satiété possible à l'accumulation du capital, vu son caractère abstrait (numéraire) qui permet une accumulation sans fin, et qu'il engendre une dynamique d'inquiétude. Celle-ci étant provoquée par la menace pour le capitaliste - à savoir celui qui fait partie des principaux acteurs ayant en charge l'accumulation et l'accroissement du capital et qui font pression directement sur les entreprises pour qu'elles dégagent les profits maximums - de se voir confisquer par un autre, la part du pouvoir d'achat des consommateurs dont il bénéficie.<sup>1</sup>

Le profit - ou parlons plutôt du lucre, puisque le profit est nécessaire à la rentabilité d'une entreprise - devient donc la priorité numéro un, entraînant dans son sillon les délocalisations, l'exploitation et/ou l'expulsion des travailleurs, les effets pervers de la spéculation financière et les ravages environnementaux, bref : la marginalisation et l'appauvrissement des trois quarts de l'humanité dont une part de plus en plus importante de la population du Nord.

### **L'émergence d'une réaction collective**

Des dynamiques collectives tentent d'émerger en s'efforçant, depuis la base, de répondre aux besoins de ces groupes appauvris et marginalisés en créant des activités socio-économiques davantage solidaires, dont ils pourront enfin être maîtres et qui serviront les intérêts de leur groupe, de leur communauté ou de leur famille, sans que la plus grande partie des bénéfices ne soit absorbée par une poignée de cadres ou d'actionnaires. Il s'agit d'un mouvement qui regroupe des milliers d'initiatives locales pour produire, consommer, employer, épargner et décider en prenant en compte d'autres valeurs que le profit maximum.

<sup>1</sup> L. Boltanski, L. Thévenot. *Le Nouvel esprit du capitalisme*, NRF Essais, Ed Gallimard (1991).

# L'économie sociale en Belgique

L'économie sociale regroupe les activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

- finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit,
- autonomie de gestion,
- processus de décision démocratique,
- primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. »<sup>2</sup>

Une récente étude réalisée à la demande du Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) estime que le secteur représente environ 80 000 emplois en Wallonie et 255.000 emplois en Belgique auxquels il faut ajouter le travail bénévole fourni au sein des associations et qui représente l'équivalent de 36 000 emplois à temps plein en Wallonie et de 115.000 emplois en Belgique. Ce tiers-secteur de l'économie sociale n'est pas séparé des deux autres - secteur privé à but lucratif et secteur public - par des frontières parfaitement définies et étanches, mais sa dynamique propre est suffisamment originale pour ne pas être confondue avec celles des autres.<sup>3</sup>

## Economie sociale et économie de marché : concurrence déloyale ?

Par ses 4 principes, l'économie sociale se distingue de l'activité économique pure.

1. **La finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit** insiste sur le fait que l'activité économique sociale est un service rendu aux membres ou à d'autres personnes et que les bénéfices sont un moyen de mieux réaliser ce service, mais non le mobile principal de l'activité.
2. **L'autonomie de gestion** vise surtout à distinguer l'économie sociale des pouvoirs publics. En effet, les activités économiques menées par ces derniers ne disposent généralement pas de la large autonomie qui constitue un ressort essentiel de la dynamique associative.
3. **La démocratie** souligne que l'adhésion et la participation aux décisions ne peuvent découler principalement de la propriété d'un capital mais est l'affaire de tous dans l'association.
4. **La primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus** traduit des pratiques telles que la rémunération limitée du capital, la répartition des excédents sous forme de ristournes, la réserve pour investissements, l'affectation sociale...<sup>4</sup>

Les entreprises d'économie sociale se battent sur le marché comme les autres et doivent donc être performantes. Or, elles emploient souvent des personnes exclues ou qui risquent de l'être, fournissent des services individuels à des personnes aux revenus modestes, assurent des services collectifs pour mieux vivre ensemble et mettent en œuvre des formes de gouvernances démocratiques.

---

<sup>2</sup>Définition du Conseil Wallon de l'Economie Sociale, CWES, 1990

<sup>3</sup> Jacques Defourny : Les pistes de l'économie sociale, du secteur non marchand et des services de proximité, in "L'avenir du non marchand. Services publics et associations face au marché global". Ouvrage collectif, coll."Les semaines sociales du MOC", Bruxelles, EVO/MOC, 1996, 133p.

<sup>4</sup> Jacques Defourny : Les pistes de l'économie sociale, du secteur non marchand et des services de proximité, in "L'avenir du non marchand. Services publics et associations face au marché global". Ouvrage collectif, coll."Les semaines sociales du MOC", Bruxelles, EVO/MOC, 1996, 133 p.

# L'Entreprise Terre

Partout dans le monde des expériences d'économie sociale et solidaire surgissent. L'objectif principal de ce nouveau modèle économique : mettre l'économie au service de l'homme et non l'inverse. Le Groupe Terre est l'un des pionniers en la matière.

C'est en 1945 qu'une poignée de jeunes, sensibles à la misère des milliers de pauvres qui peuplent la Belgique de l'après-guerre, décident de réagir. Valorisant leurs biens récoltés (vêtements, papiers), ils se mettent au service des plus démunis.

Dans les années '60, quand la misère du Tiers Monde éclate aux yeux de tous par l'intermédiaire de la télévision, ils se tournent vers les pays du Sud, créant en plusieurs endroits du globe des projets de développement.

Entretemps, ils ont pris le nom de Terre, par opposition à la conquête de l'espace qui apparaissait comme bien futile face au travail encore à mener sur la planète.

En 1973, après le premier choc pétrolier, nos pays dits " riches " vont connaître une succession de crises. D'abord les prix du pétrole flambent, ralentissant la consommation et donc l'économie ; puis la mondialisation, les gains de productivité allaient pousser les entreprises à se restructurer et donc à licencier.

En 1980, face à la récession économique, Terre crée le projet Wallonie, la base de toute l'activité actuelle du groupe. Leur action ne se limite plus à la région liégeoise, mais s'étend à toute la Wallonie et à la Région de Bruxelles-Capitale<sup>5</sup>.

L'asbl Terre fait partie du Groupe Terre, composé d'entreprises et d'associations d'économie sociale actives au Nord et au Sud. Comme chaque entité appartenant au Groupe, l'asbl Terre poursuit un seul but : rendre à l'homme sa dignité par le travail et par là, favoriser sa réintégration, sociale et économique.<sup>6</sup>

La logique d'économie sociale et solidaire telle qu'elle est pratiquée au sein du Groupe Terre est complexe et diversifiée. Prenons l'exemple du tabouret à trois pieds. Si un des pieds est bancal, il ne tient plus debout, il ne sert plus à rien. C'est la même chose pour le développement durable qui imprègne toute la philosophie du projet. Si l'être humain est réellement au centre des préoccupations, il ne faut négliger aucun des trois piliers du développement durable : Economie », « Société » et « Environnement ». Ne présenter que l'aspect environnement, par exemple, dénature le message et le ramène au simple stade d'alibi pour des causes pas toujours claires.

Le Groupe Terre vise aussi :

- une politique de rémunération qui réduit les inégalités salariales ;
- un choix d'activités à haute densité de main-d'œuvre ;
- des projets qui s'attaquent aux causes des états de misère. Partout la démarche est la même, mettre en valeur les ressources de l'endroit, que ce soit le sol, le sous-sol ou les gens ! Une telle action ne peut se concevoir que dans la durée ;
- la formation technique, et non la conscientisation, est un des piliers des projets. A quoi sert-il d'expliquer aux gens les raisons de leur situation, s' ils n'ont pas en même temps les moyens d'en sortir?

---

<sup>5</sup> [www.terre.be](http://www.terre.be)

<sup>6</sup> [www.terre.be](http://www.terre.be)

# Et l'avenir ?

Dans les principes de l'économie sociale, les trois piliers – économique, social et environnemental - du développement durable sont constamment présents . Pour qu'elle reste un laboratoire d'innovations socio-économiques, il est crucial de ne pas l'enfermer dans certains champs d'activité ou dans certains modes d'action: ceux-ci sont à inventer à chaque époque par des acteurs qui se groupent pour trouver des réponses aux défis du temps et des manières d'entreprendre.

Relevons que l'approche du CWES a été reprise telle quelle dans les années 90 par d'autres pays, en particulier par deux régions où l'économie sociale a beaucoup progressé: l'Espagne et le Québec.<sup>7</sup>

*« Mais une entreprise se doit d'avoir des comptes équilibrés. Ils doivent même être positifs, de manière à pouvoir investir et permettre son développement. Elle doit aussi être compétitive. Et très vite, on s'est rendu compte qu'une entreprise ne pouvait fonctionner uniquement avec des personnes marginalisées. D'autres personnes, qui cherchaient tout simplement du travail, sont venues nous rejoindre. Ainsi, notre effectif est composé d'un tiers de marginalisés, un tiers de personnes sorties de leur marginalité et un tiers de " sans problème ".*

*Le type d'entreprise que nous défendons nourrit ceux qui y travaillent, non pas exclusivement en monnaie sonnante et trébuchante, mais aussi en relations humaines. Nous avons fait le pari de convaincre le tiers de personnes " sans problème " de partager notre idéal. Est-ce un pari bien calculé ou un pari perdu d'avance parce que ces derniers seraient un poison pour le groupe tout entier et pour lequel nous n'avons pas l'antidote ?*

*L'avenir nous le dira. »<sup>8</sup>*

Carine Collard, animatrice ACRF  
d'un groupe de réflexion  
« Développement durable et entreprise »

## Pour aller plus loin :

Vous trouverez de plus amples explications sur l'économie sociale sur les sites :

[www.terre.be](http://www.terre.be) - [www.econosoc.be](http://www.econosoc.be) - [www.febisp.be](http://www.febisp.be)

Conseil wallon de l'Economie sociale marchande (CWESMa), anciennement CWES

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie**

**soient diffusées et reproduites ;**

**n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de



<sup>7</sup> SAW-B, analyse 07, Août 2006, Jacques Defourny

<sup>8</sup> Minmin (William Wauters Jr.), Première parution dans le bulletin trimestriel N°86 d'octobre, Terre, 1999